

3DG
SAS au capital de 1.000 €
Siège social : 8 Rue Yves Brunaud
Le parc de Saint Exupéry
31770 COLOMIERS
* * * * *

Acte de nomination de directeurs généraux

L'an deux mil vingt-trois, le 3 août à 18 heures,

Monsieur Jean Luc Delrieu, Président de la Société "3DG", Société par actions simplifiée, au capital de 1.000 €, dont le siège social est à Colomiers, 8 rue Yves Brunaud – Le Parc de Saint Exupéry, en cours d'immatriculation au registre de commerce et des sociétés de Toulouse, a pris la décision de nommer deux Directeurs Généraux de la société ; conformément à l'article 20 des statuts qui permet au Président de nommer un ou plusieurs directeurs généraux, portant le titre de directeur général ou de directeur général délégué, et investis, sauf disposition contraire inopposable aux tiers, des mêmes pouvoirs que le Président.

Le Président décide de nommer en qualité de Directeur Général de la société :

▪ **Madame Cédrine DELRIEU**, née le 06 Août 1991 à Toulouse (31), de nationalité Française, demeurant 90 avenue de Cornebarrieu – 31700 Blagnac, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.
Cette nomination prendra effet à compter de ce jour, pour une durée illimitée ; sans rémunération.

Le directeur général est investi des mêmes pouvoirs que le Président,

Madame Cédrine DELRIEU déclare accepter les fonctions de Directeur Général de la société sous sa forme de société par actions simplifiée et ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

▪ **Madame Sandrine GOMBAUD**, née le 19 Août 1973 à L'Union (31), de nationalité Française, demeurant 7 avenue des Pins – 31470 Fonsorbes, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.
Cette nomination prendra effet à compter de ce jour, pour une durée illimitée ; sans rémunération.

Le directeur général est investi des mêmes pouvoirs que le Président,

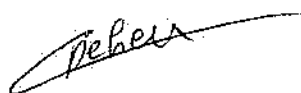
Madame Sandrine GOMBAUD déclare accepter les fonctions de Directeur Général de la société sous sa forme de société par actions simplifiée et ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

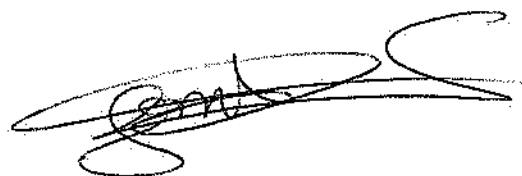
Jean-Luc DELRIEU
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Delrieu', written over a horizontal line.

Cédrine DELRIEU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Delrieu', written over a horizontal line.

Sandrine GOMBAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Gombaudo', written over a horizontal line.